



Palézieux, le 11 janvier 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 1 (extrait)
Présidence : M. Taillens, Syndic
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : au complet

.....
Lors de sa séance du 7 janvier 2008, la Municipalité a décidé :

S. et F. Richard Immobilier Sàrl	de ne pas entrer en matière sur l'offre S. et F. Richard Immobilier Sàrl pour l'achat éventuel de la halle et de l'appartement sis à la Z.I. du Grivaz.
F. Dumoulin Sàrl	de prendre note qu'une hausse du prix des transports sera appliquée à partir du 1 ^{er} janvier 2008.
La Coulette	de prendre note de la nouvelle tarification qui sera appliquée à partir du 1 ^{er} janvier 2008 pour la prise en charge des déchets verts.
Commune d'Essertes - Fusion	de prendre note de l'annonce de la Commune d'Essertes concernant la décision de son Conseil général de ne pas entrer en matière sur le dépôt d'un préavis d'intention de fusion.
Déchetterie du Grivaz	de prendre note du décompte final du SESA concernant la déchetterie, lequel précise que la subvention totale versée par le canton se monte à fr. 150'610.-
Elimination du plastique	de dorénavant livrer pour recyclage le plastique récolté à la déchetterie du Grivaz à l'entreprise Swiss-polymera à Payerne.
Médiation voisinage	de prendre note des informations sur les activités de l'Association vaudoise pour la médiation de voisinage.
MEP	de prendre note du mail du Service du développement territorial (SDT) qui annonce que le Groupe opérationnel des pôles a décidé de préavisier favorablement sur un soutien financier de 60 % au maximum pour la phase préliminaire d'étude MEP.
Conseil d'Etat	de prendre note du programme de la législature 2007 - 2012 élaboré par le Conseil d'Etat.
TVA	de prendre note des renseignements de l'Administration fédérale des contributions concernant la TVA et l'obligation de s'annoncer.

./.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



Service des forêts	de donner son accord pour procéder à un achat groupé de la signalisation qui sera installée aux entrées des forêts pour y interdire la circulation.
Service de l'agriculture	de prendre note que M. Eric Sonnay, de la Commune des Tavernes, a été engagé en qualité de suppléant du commissaire régional pour la région d'Oron.
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	de prendre connaissance du rapport d'analyse de l'eau potable effectuée sur le réseau des Barussels, lequel précise que l'eau est conforme aux prescriptions.
Etablissement cantonal d'assurance	de prendre note du décompte annuel de la subvention pour les exercices SDIS, lequel annonce que le montant de fr. 5'777.- sera versé prochainement.
Etablissement cantonal d'assurance	prend note du décompte de remboursement de la participation aux cours cantonaux, lequel annonce que le montant de fr. 400.- sera versé prochainement.
Vevey-Riviera Basket	de ne pas participer à l'apéritif du 19 janvier 2008 organisé par le Vevey-Riviera Basket et de se faire excuser.
Fanfare du Cercle d'Oron	de déléguer M. Dind, Municipal, à l'assemblée générale du 25 janvier 2008 à Oron-la-Ville.
Elèves de la classe 9VSG/2	de louer le foyer de la salle polyvalente, le 18 janvier 2008 aux élèves de la classe 9VSG/2 pour une soirée raclette.
Taxe non-pompier	d'exonérer un citoyen de la Commune de la taxe non-pompier en raison de son incorporation dans un corps de police.
Aqua Pro 2008	de prendre note de l'invitation à participer, du 16 au 28 janvier 2008, au salon Aqua Pro 2008 à Bulle et de ne pas y participer.
Rochat Patricia - citerne	de prendre note du rapport de révision de l'entreprise Pro-Citerne Sàrl qui précise que la citerne de Mme Patricia Rochat est en ordre.
Rouge Jacques-Henri	de prendre note de la demande de M. Rouge pour prolonger l'autorisation provisoire concernant le couvert aménagé pour la réfection d'un bateau et d'accorder un nouveau délai au 1 ^{er} janvier 2010.
Association VOG - revitalisation de la Biorde	de prendre note de la convention concernant l'étude pilote pour la revitalisation de la Biorde et d'accepter ce document tel que présenté.
CFF - B + R (Parking à vélos)	de prendre connaissance du dossier concernant l'agrandissement du B + R à la Gare CFF de Palézieux et de mettre cet objet à l'enquête publique.

./.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



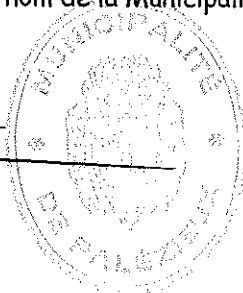
Sentences	d'infliger une amende de fr. 960.- + fr. 50.- de frais à un multirécidiviste des infractions au parcage.
Chef de service de la voirie et de la conciergerie	de retenir la candidature de M. René Dufey de Palézieux et de le nommer Chef du Service de la voirie et de la conciergerie.
Grille des salaires	d'accepter la nouvelle grille des salaires 2008 du personnel communal basée sur une compensation du renchérissement de 1 %.
Transports publics fribourgeois - ligne Bulle - Palézieux	de prendre note que la demande formulée par plusieurs députés fribourgeois pour augmenter la cadence des trains à la demi heure sur la ligne Bulle - Palézieux n'a pas trouvé grâce devant le Conseil d'Etat fribourgeois.
Bâtiments « Anémone-Jonquille »	de rappeler à la gérance JMB qu'elle attend toujours sur une proposition d'amélioration du stationnement des véhicules des locataires des immeubles « Anémone-Jonquille ».
Déchets	de prendre note qu'un sondage des sacs déposés dans les containers des bâtiments « Anémone-Jonquille » et à « La Sauge A-B-C » a été effectué et qu'il a été constaté que certains habitants ne pratiquent aucun tri des déchets. Les personnes concernées recevront prochainement un avertissement.
Fermeture estivale	que les bureaux de l'administration communale seront fermés du lundi 28 juillet au vendredi 1 ^{er} août 2007.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.45h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Taillens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz